

## BTMM

### Brevet de Technicien des Métiers de la Musique

**Objectifs :** Accessible dès la fin du collège, le BTMM - Brevet de technicien des métiers de la musique propose sur trois années une formation sur et autour de la musique permettant notamment une insertion réussie dans divers secteurs professionnels des arts et de la musique.

La formation est sanctionnée par un examen comportant plusieurs épreuves professionnelles, l'une d'entre elles (histoire de la musique) s'appuyant sur un programme limitatif renouvelé chaque année.

Enseignement Général	Seconde	Première	Terminale
Français	4H	2h	2h30
Histoire	2h	-	-
LVA anglais	3h	3h	2h
EPS	2h	2h	2h
<b>Enseignement Scientifique</b>	1h30		
Mathématiques	2h	2h	2h
Physique-chimie	3h	2h	2h
<b>Education Artistique</b>	1h30		
Histoire de l'art	1h	1h	
Initiation aux œuvres Musicales	1h	1h	0h30
Histoire de la musique et critique œuvres enregistrées	5h	5h	5h

Enseignement Professionnel			
<b>1) Techniques Musicales</b>			
Dictée, solfège, Théorie musicale	2h	2h	2h
Harmonie	-	3h	3h
Tech instrumentale. et Voc	2h	3h	3h
Chorale	1h	1h	1h
Ensemble instrumental	1h	1h	-
<b>2) Enseignement Commercial</b>			
Droit	3h	3h	3h
Informatique	2h	2h	2h
Bureau commercial	2h	3h	2h

**Stages :** 4 semaines en 1<sup>ère</sup> et 6 semaines en Terminales

**Equipements spécialisés :** Studio d'enregistrement, bâtiment dédié, instruments de Musique, salle de cours adaptées à la formation

